Par Lorraine Rossignol Photos Léa Crespi pour Téléramo

MENACE SUR LES ÉCOLES O HA DE LES ÉCOLES O HA DE LES ÉCOLES O HA DE LES ÉCOLES

Baisse des subventions, désengagement de l'Etat... Pris à la gorge, certains élus locaux envisagent jusqu'à la fermeture de leurs écoles artistiques. Ces hauts lieux de créativité et d'innovation participent pourtant pleinement au rayonnement et à l'attractivité des régions.

ttention, ici ça bouscule! Quelle que soit l'école d'art où l'on se rend – il y en a quarante-cinq, du fin fond du Finistère aux Pyrénées-Orientales, ce qui fait de la France le pays où l'on en compte le plus –, l'énergie qui émane de ces établissements publics d'enseignement supérieur claque au visage. Un peu comme l'air du large: tonique, revigorant. Que l'on dessine, peigne, sculpte, forge ou travaille sur ordinateur, que l'on apprenne le design végétal ou l'art de la performance, on est en quête. On cherche de nouvelles formes, on fabrique de l'inédit. Mais on n'est pas là non plus pour s'amuser: «artiste» ou non, le taux d'insertion professionnelle dans les trois ans qui suivent la sortie de l'école s'élève à 85%, tant les possibilités sont multiples (métiers du Web, de l'événementiel, du cinéma...), du moment que l'on possède cette capacité d'innovation tant traquée par les DRH.

Ces écoles de la liberté sont pourtant menacées. Car elles

9 millions selon la taille des établissements), les quelque 12000 étudiants qui les fréquentent y bénéficiant de tous les moyens possibles pour s'exprimer. C'est d'ailleurs ce qui les différencie des universités, à l'enseignement plus théorique: matériaux plastiques, ateliers de menuiserie, de sérigraphie, fab labs équipés d'imprimantes 3D, salles d'informatique, studios de vidéo, labos de création sonore. Et ce ne sont pas les frais d'inscription – en moyenne 500 euros par an, jusqu'à vingt fois moins chers que dans le privé, souvent loin de présenter la même qualité d'enseignement – qui financent une telle abondance. A l'exception de dix d'entre elles, qui, pour des raisons historiques, ont un statut national et sont donc régies par l'Etat, les autres, dites territoriales ou régionales, vivent à 75% des subventions des villes ou des agglomérations. Car, dès leur création au XIX^e siècle, en plein essor industriel, elles furent conçues comme des services municipaux liés à l'exploitation de fabriques ou de ressources locales. Ainsi, l'art du textile à Mulhouse ou à Lyon, le design d'objets à



LES AIDES DE L'ÉTAT EN CHUTE LIBRE

Mais l'époque n'est pas à la générosité, en matière de finances publiques. Les élus ont vu, ces dernières années, les dotations de l'Etat chuter brutalement. Maires, présidents d'agglomération et de communauté urbaine ont dû revoir leurs priorités. Quelle place, dès lors, accorder dans leur budget aux écoles d'art? Dans un tel contexte économique, les élections municipales de 2014, les régionales de 2015, puis la réforme territoriale de 2016, en redessinant la carte géographique et politique des régions françaises, n'ont guère été favorables à ces établissements par nature non consensuels – et qui ne font pas consensus. Les villes moyennes, notamment, ont commencé à s'interroger sur leur nécessité...

Dans la nouvelle région des Hauts-de-France (fusion du Nord-Pas-de-Calais et de la Picardie), l'Ecole supérieure d'art et de design de Valenciennes - longtemps surnommée l'Athènes du Nord pour son rayonnement artistique - en fait l'amère expérience. Créé il y a plus de deux cents ans, le prestigieux établissement, issu d'une académie royale, a appris, le 27 septembre dernier, qu'il pourrait disparaître du paysage. La municipalité (UDI) a en effet décidé de ne plus lui accorder sa subvention annuelle de 900 000 euros, à partir du 1^{er} janvier 2018. La ville de Perpignan (LR) a fait de même, l'été dernier, en contraignant l'école d'art dont elle ne voulait plus depuis longtemps à mettre la clé sous la porte. Idem à Avignon, où l'équipe municipale (PS), exsangue, a assuré récemment ne plus avoir les moyens de financer l'ESAA, à l'agonie depuis. On pourrait aussi citer les écoles de Chalonsur-Saône ou Angoulême, en pleine discussion avec les élus...

DIX PRIVILÉGIÉES... ET LES AUTRES?

Face à cette tentation d'abandon, la décision du ministère de la Culture, le 14 décembre, de revaloriser les salaires des enseignants des dix écoles nationales (dont l'ancienneté était mal prise en compte jusqu'à présent, ce qui ne les empêchait pas d'être mieux payés que leurs collègues des écoles territoriales), a été vécue comme un coup de poignard. Qui allait achever des écoles déjà en manque de considération. «Ce décret a cristallisé toutes leurs angoisses. Pourtant l'Etat n'a tout simplement pas la main sur elles, se défend-on à la direction générale de la création artistique du ministère. Il ne peut donc prendre de décision analogue pour leurs enseignants. » Toutefois, le ministère de la Culture est déterminé à agir en faveur de l'alignement de la situation de leurs professeurs sur celle des enseignants des écoles nationales. Mais, comme il s'agit d'un chantier interministériel, cela va nécessairement prendre plus de temps.

En attendant, où trouver l'argent? Enseignant à l'école d'art d'Avignon, Alain Leonesi propose d'opter pour «un multifinancement des écoles. En faisant appel, par exemple, aux conseils régionaux, ou en sollicitant les conseils généraux : le bassin d'influence d'une ville comme Avignon n'excède-t-il pas largement l'agglomération?» Encore faut-il que régions et départements veuillent s'impliquer financièrement. «Et donc que cela ait du sens pour eux. Mais pas dans les Hauts-de-France, remarque Alice Vergara, la directrice de l'ESAD de Valenciennes. Alors que, sur ces territoires postindustriels, tout est à

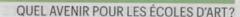
réinventer, les politiques, qui n'ont pourtant que le mot «innovation» à la bouche, semblent ne pas adhérer à un projet d'enseignement artistique. Et se demander s'il est bien raisonnable de consacrer un financement à la création contemporaine...»

Certains élus locaux ne voient pas bien le rapport entre l'art contemporain et leur territoire, ses racines, son patrimoine. D'autant que, depuis 2011, ces écoles d'art ont changé de statut, en devenant des établissements à caractère autonome (dans le cadre du processus de Bologne, qui vise à uniformiser les diplômes des établissements d'enseignement supérieur européens). Les collectivités territoriales ont donc perdu toute compétence ou légitimité pour les diriger... tout en gardant l'obligation de les financer. «Ce changement statutaire a défait le lien très fort qui, longtemps, avait prévalu entre les maires et leur école d'art. Un sentiment de paternité s'est perdu, un phénomène de désappropriation s'est installé», explique Marc Partouche, qui, pour sa part, dirige l'Ecole nationale supérieure des arts décoratifs.

Depuis 2011, les collectivités territoriales ont perdu toute légitimité pour diriger les écoles d'art, mais ont l'obligation de les financer. lci, l'ESA de Clermont métropole.

LES ÉCOLES SE MOBILISENT

Pour peser davantage auprès des élus, de nombreuses écoles (celles de Pau et Tarbes, Strasbourg/Mulhouse, Grenoble/Valence...) ont décidé de fusionner, ou du moins de multiplier les partenariats afin de former des EPCC (établissements publics de coopération culturelle). Ce qui a achevé de donner aux édiles le sentiment d'une distance vis-à-vis de grosses entités, devenues impersonnelles à leurs yeux. Le prix à payer pour «qu'au moins, si l'un des élus membres du





conseil d'administration de l'EPCC se révèle "fragile", en termes de financement, les autres soient là pour assurer», assure Danièle Yvergniaux, qui préside l'Ecole européenne supérieure d'art de Bretagne (laquelle, en faisant fusionner les écoles de Rennes, Quimper, Lorient et Brest, fut la première à s'engager dans cette philosophie de «l'union fait la force »). «A ce jour, poursuit-elle, ce sont toujours des écoles isolées, seules face à leur municipalité, qui ont dû fermer. »

Autre stratégie mise en œuvre: pour être reconnues du public comme des élus, les écoles d'art, qui jusqu'à présent n'avaient jamais vraiment travaillé leur plan com, ont décidé d'ouvrir le plus possible leurs portes. «Les gens n'ont souvent pas la moindre idée de ce qui se fait dans nos murs et s'imaginent qu'on y prépare forcément la révolution», explique Maxime Raynaud, étudiant en deuxième année à l'Ecole supérieure d'art des Pyrénées. Et c'est à nous, les étudiants, de faire connaître ces établissements. Une école d'art ne doit pas se tenir en retrait, mais au contraire se positionner comme un lieu de vie, une place centrale, qui se nourrit de rencontres et des gens qui l'entourent.» Un nouvel objectif qui pousse chaque établissement à se singulariser. C'est d'ailleurs ce que souhaitent les élus, qui, en termes d'image pour leur ville, attendent un retour sur investissement. Ainsi l'Ensba de Lyon lance le « labo NRV », un plateau numérique unique en France. Et l'Esbama de Montpellier s'associe à plusieurs centres d'art (La Panacée et l'Hôtel Montcalm), en se voulant «la première institution française dédiée à l'art contemporain qui, dès le départ, offrira un parcours complet, de la formation

à l'exposition», selon Nicolas Bourriaud, auteur de son ambitieuse reconversion. Sans parler des nouvelles alliances entre établissements d'enseignement culturel aux profils différents, rendues possibles grâce à ce nouveau statut d'EPCC. En 2011, les Beaux-Arts de Toulouse fusionnent avec l'Ecole de musique et de danse de la ville et deviennent l'Isdat (Institut supérieur des arts de Toulouse). Les étudiants, qu'ils soient plasticiens, danseurs ou musiciens, « y ont accès à une multidisciplinarité unique en France, de plus en plus recherchée», assure Anne Dallant, la directrice du lieu. Je n'ai pas le sentiment de diriger une école en survie, mais bien une école en plein envol!» Vécu dans la douleur, le changement de statut des établissements a permis à certains de se développer comme ils n'auraient, sinon, jamais pu le faire.

SE RÉINVENTER POUR SORTIR DE LA CRISE

Le danger est que ce soient les établissements riches, implantés sur des territoires riches, qui survivent, tandis que ceux attachés à des territoires plus pauvres - où on a le plus besoin d'eux - fermeront. Puisque les écoles d'art sont si nombreuses et que personne ne peut ou ne veut plus les financer, pourquoi ne pas en supprimer une sur deux? Le processus a déjà commencé... «Les élus qui se débarrassent de leur école en croyant faire des économies font un très mauvais calcul», répond Guy Lafite, premier adjoint au maire de Biarritz en charge des finances, qui n'envisage pas un instant de retirer ses subventions à l'ESA des Rocailles (école d'art territoriale créée en 2008 par l'artiste Pascal Convert). «En termes d'attraction et de rayonnement, il n'est pas de meilleur outil pour une région», assure cet amateur d'art contemporain, qui craint le «folklorisme» et le repli sur soi identitaire.

«Nous sommes au milieu du gué. Le processus de transformation n'est pas achevé, ce qui peut, en certains endroits, se traduire par un phénomène de crise, explique Emmanuel Tibloux, président de l'Association nationale des écoles supérieures d'art. Doublement impactées par le contexte économique et leur changement statutaire, les écoles d'art territoriales sont poussées à se réinventer. Il n'est rien de pire qu'une école qui ne serait pas en prise avec le monde actuel, alors que c'est sa vocation même : être la caisse de résonance des mutations à l'œuvre dans la société. Et même, les anticiper. Pour leur donner forme ou les infléchir.» •

De l'extérieur, les deux bâtiments de l'Ecole supérieure d'art de Clermont métropole, bien qu'en bois sombre. font songer à deux poumons. Deux alvéoles posées au cœur de la ville, et qui l'oxygènent depuis dix ans. «Ici, c'est une école véritablement provinciale», affirme d'entrée de jeu sa directrice, Muriel Lepage - qui sait que son établissement rayonne à l'international. Même le groupe Michelin, la grande entreprise locale cotée au CAC 40, soutient l'école financièrement et collabore avec elle, en laissant les étudiants investir ses usines pour y mener divers projets (films, installations...).

«Je tiens à ce que mon entreprise s'ouvre au monde extérieur», souligne Jean-Dominique Senard, le pdg. Quant à la municipalité. qui finance à 80% le budget de 3,3 millions d'euros de l'ESACM, nul besoin de la convaincre. Olivier Bianchi, le maire (PS) de Clermont-Ferrand, fait de la culture sa priorité. Pourtant, comme tous les maires, il a subi une baisse des dotations de l'Etat. Mais pour lui les choses sont claires: «La question est de savoir ce que nous voulons: être une petite ville de province ou une ville attractive et rayonnante? Il faut sauver les écoles d'art!»